



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
ULTRACUT 370 PLUS

Page: 1

Date de compilation: 4/1/2012

N° révision: 6

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: ULTRACUT 370 PLUS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Water miscible metalworking fluid

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: customer-service@rocol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DSD/DPD): Xi: R36

Effets indésirables: Irritant pour les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (DSD/DPD):

Symboles des risques: Irritant.



Phrases R: R36: Irritant pour les yeux.

Phrases S: S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S60: Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS

Page: 2

2.3. Autres dangers

PBT: Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

NAPHTHENIC MINERAL OIL

EINECS	CAS	Classification (DSD/DPD)	Classification (CLP)	Pour cent
265-155-0	64742-52-5	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	-	10-30%

BORIC ACID COMPOUND WITH 2,2'AMINOBIS[ETHANOL]

267-886-0	67952-33-4	Xi: R36	-	1-10%
-----------	------------	---------	---	-------

FATTY ACID ALKANOLAMIDE

202-281-7	93-83-4	Xi: R36/38	-	1-10%
-----------	---------	------------	---	-------

BORIC ACID COMPOUND WITH 2-AMINOETHANOL

247-421-8	26038-87-9	Xi: R36	-	1-10%
-----------	------------	---------	---	-------

ETHOXYLATED ALCOHOLS

-	68131-39-5	Xi: R41; N: R50	-	1-10%
---	------------	-----------------	---	-------

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

203-961-6	112-34-5	Xi: R36	-	1-10%
-----------	----------	---------	---	-------

CARBOXYMETHYLATED POLYGLYCOL ETHER

-	-	Xi: R38; Xi: R41	-	<1%
---	---	------------------	---	-----

SODIUM PYRITHIONE

223-296-5	3811-73-2	Xn: R20/22; Xi: R36; N: R50	-	<1%
-----------	-----------	-----------------------------	---	-----

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS

Page: 3

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Possibilités de toux et de maux de gorge.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau. Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS

Page: 4

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

Valeurs limites d'exposition

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
EU	10 ppm	15 ppm	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire n'est pas normalement requise.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Aucune exigence spécifique.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Jaune vert

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Négligeable

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Modérément soluble

Viscosité: Visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: 100

Pt d'éclair °C: > 100

Auto-inflammabilité °C: > 200

Densité relative: 1

pH: 9.5@5%

9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS

Page: 5

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets pertinents pour le mélange:

Effet	Voie	Base
Irritation	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Possibilités de toux et de maux de gorge.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Non applicable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Légèrement biodégradable seulement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Rémanent. Absorbé par le sol de façon graduelle seulement.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS

Page: 6

12.6. Autres effets néfastes

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: Not classified

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

Phrases de rubrique 2 et 3: R20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R36: Irritant pour les yeux.

R38: Irritant pour la peau.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.